

# RAPPORT DE VÉRIFICATION



LEROY MERLIN FRANCE Direction du développement  
Rue Chanzy  
59260 LEZENNES

## TRANSPORT MECANIQUE

Vérification réglementaire en exploitation

Type d'équipement	Nombre d'équipements	Nombre d'équipements avec observations	Nombre d'équipements non vérifiés	Nombre de mises à l'arrêt préconisées
Installation d'ascenseur	2	2	0	0

**Adresse d'intervention :**  
**LEROY MERLIN FRANCE**  
**121 AV DU VIEU CHEMIN DE SAINT DENIS**  
**92230 GENNEVILLIERS**

**Mission réalisée le 10/11/20**  
Accompagnateur : TECHNICIEN THYSSEN

**N° d'affaire : 884L0EAB1213/1073**  
Désignation : LEROY MERLIN-GENNEVILLIERS - Equipements de transport mécanique  
**N° intervention : N11P0201000000000183**  
**Date du rapport : 17/11/2020 - Référence du rapport : 206E0/20/4235**

 Présence d'observation(s)

1.0.0.1 - TM92803

### Agence des Hauts de Seine

Pôle Équipements IDF Ouest - SOCOTEC EQUIPEMENTS - Tour Pacific - 13, Cours Valmy -  
92977 PARIS LA DÉFENSE CEDEX  
Tél. : (+33)1 55 47 27 27

SOCOTEC EQUIPEMENTS - SAS au capital de 8.500.100 euros - 834 096 695 RCS Versailles  
Siege social : Immeuble Mirabeau - 5 place des Freres Montgolfier  
Guyancourt - CS 20732 - 78182 Saint Quentin-en-Yvelines Cedex - FRANCE - www.socotec.fr

Vérificateur : M BIMBAUD Laurent  
Nombre de pages : 11



Accréditation  
n°3-1593  
Liste des implantations et portée  
disponibles sur  
www.cofrac.fr

## SYNTHESE DE LA VERIFICATION

Mainteneur	Type d'équipement	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de visite	Observation	Equipement non vérifié	Mise à l'arrêt préconisée	Page
ThyssenKrup p Ascenseurs	Installation d'ascenseur	HALL D'ENTREE MAGASIN			10/11/20	0			4
	Ascenseur		6199	ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y	10/11/20	4			5
	Installation d'ascenseur	HALL D'ENTREE MAGASIN			10/11/20	0			6
	Ascenseur		6200	ASCENSEUR DUPLEX DROITE AM14004Y	10/11/20	4			7

Les avis pour chaque équipement référencé ci-avant sont détaillés ci-après dans le chapitre « Vérification des équipements ».

## COMPTE-RENDU DE FIN MISSION

En fin de mission, un compte-rendu verbal reprenant les informations essentielles de la vérification a été réalisé par l'intervenant SOCOTEC auprès de MR GAZOUALI Boubker.

# RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET ADMINISTRATIFS CONCERNANT L'ETABLISSEMENT

## Classement de l'établissement

Etablissement de 1ère catégorie de type M.

Type ERP et/ou IGH (administratif): ERP TYPE M

Précision sur l'origine du classement : mentionné sur le P.V. de la Commission de sécurité

## Description sommaire de l'établissement

Cet établissement de type M avec activité de type PS, susceptible de recevoir environ 4898 personnes est classé dans la 1<sup>er</sup> catégorie des établissements recevant du public.

Il se compose de bureaux administratifs au 2<sup>eme</sup> étage, d'une surface de vente avec réserve au 1<sup>er</sup> étage, d'un hall d'accueil, d'un restaurant, d'un espace de formation, d'un accueil enlèvement de marchandises, de 2 réserves et d'un parc de stationnement au RDC..

## Nature et étendue de la vérification effectuée

La vérification a été effectuée conformément aux exigences réglementaires prévues par le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public :

- par l'examen des documents afférents à l'entretien et à la maintenance ;
- par l'examen visuel des parties accessibles ou rendues accessibles à la demande du vérificateur ;
- par des essais de fonctionnement.

Elle a porté, conformément aux exigences de l'article GE 8 §2, sur l'ensemble des points applicables à l'installation, identifiés parmi ceux figurant dans le tableau de référence joint au présent rapport.

## Identification des matériels de mesure ou d'essai utilisés

Dans le cadre d'une mission de vérification réglementaire en exploitation d'un ascenseur, SOCOTEC ne procède pas à la réalisation de mesures ou d'essais de laboratoire. L'évaluation de grandeurs constitue des éléments sur lesquels l'inspecteur s'appuie pour émettre son jugement professionnel. C'est ce jugement qui permet la formulation des avis.

## VERIFICATION DES EQUIPEMENTS

### 1. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/HALL D'ENTREE MAGASIN)

#### 1.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de personnes
Installateur	AMR
Année d'installation	2016
Constructeur	ASJ
Mainteneur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Localisation	HALL D'ENTREE MAGASIN
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	60
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	60
Local de machines commun	Oui
Identification du propriétaire	6199
Identification de l'exploitant	ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y
Ascenseur avec local de machines	Oui
Ascenseur sans local de poulies	Oui
Ascenseur hydraulique à action directe	Oui
Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur dans le cas de dépassement de température de 40°C et extraction minimale de 20 volumes/heure; Obligatoire pour local des machines non situé dans le prolongement de la gaine	Oui
Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant	Aucune modification depuis l'installation de l'ascenseur en 2016.
Référence du précédent rapport (RVRAT, RVRE, CTQ, VGP)	VGP : REF RAPPORT N° 391V0/19/3666

### 1.1.1. Ascenseur (6199/ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y)

Identification de l'ascenseur	6199
Libellé client	ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	2
Charge nominale (kg)	3200
Nombre de personnes	42
Vitesse nominale (m/s)	0,4
Manoeuvre pompiers : obligatoire en Type U et J de plus de 4 étages	Oui
Moyens d'alarme en cabine : obligatoire dans tous les cas	Oui
Verrouillage, asservissement et manoeuvrabilité de la trappe de secours + Présence d'échelle ; Obligatoire pour les ascenseurs supérieurs à 8 personnes.	Oui

### 1.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Maintien de l'état de conformité		X	
Conditions de maintenance		X	
Conditions d'exploitation	X		

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

#### 1.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (6199/ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Maintien de l'état de conformité / Cohérence entre déclarations et réalisation	Le RVRAT à réaliser lors de la mise en service ne nous a pas été présenté.	1
Maintien de l'état de conformité / Traçabilité de levée des non conformités des rapports antérieurs	Absence des enregistrements portant sur la levée des observations figurant dans le rapport de la vérification périodique du 09/12/2019 REF : 391V0/19/3666.	2
Conditions de maintenance / Dispositifs de sécurité et de commande spécifiques	La manoeuvre pompier est à faire fonctionner.	3
Conditions de maintenance / Dispositifs de sécurité et de commande spécifiques	Le dispositif de demande de secours en cabine est à faire fonctionner.	4

## 2. INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/HALL D'ENTREE MAGASIN)

### 2.1. CARACTERISTIQUES DE L'INSTALLATION ET DE LA MISSION

QR Code :	
Type	Ascenseur de personnes
Installateur	AMR
Année d'installation	2016
Constructeur	ASJ
Mainteneur	ThyssenKrupp Ascenseurs
Localisation	HALL D'ENTREE MAGASIN
Périodicité réglementaire (exprimée en mois)	60
Périodicité retenue par le client (exprimée en mois)	60
Local de machines commun	Oui
Identification du propriétaire	6200
Identification de l'exploitant	ASCENSEUR DUPLEX DROIRE AM14004Y
Ascenseur avec local de machines	Oui
Ascenseur sans local de poulies	Oui
Ascenseur hydraulique à action directe	Oui
Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur dans le cas de dépassement de température de 40°C et extraction minimale de 20 volumes/heure; Obligatoire pour local des machines non situé dans le prolongement de la gaine	Oui
Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant	Aucune modification depuis l'installation de l'ascenseur en 2016.
Référence du précédent rapport (RVRAT, RVRE, CTQ, VGP)	VGP : REF RAPPORT N° 391V0/19/3666

### 2.1.1. Ascenseur (6200/ASCENSEUR DUPLEX DROITE AM14004Y)

Identification de l'ascenseur	6200
Libellé client	ASCENSEUR DUPLEX DROITE AM14004Y
QR Code :	
Nombre de niveaux desservis	2
Charge nominale (kg)	3200
Nombre de personnes	42
Vitesse nominale (m/s)	0,4
Manoeuvre pompiers : obligatoire en Type U et J de plus de 4 étages	Oui
Moyens d'alarme en cabine : obligatoire dans tous les cas	Oui
Verrouillage, asservissement et manœuvrabilité de la trappe de secours + Présence d'échelle ; Obligatoire pour les ascenseurs supérieurs à 8 personnes.	Oui

### 2.2. RESULTAT DE LA VERIFICATION

Parties d'installation	Avis		
	Satisfaisant	Non Satisfaisant	Non vérifié
Maintien de l'état de conformité		X	
Conditions de maintenance		X	
Conditions d'exploitation	X		

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont mis en évidence des anomalies ou défauts auxquelles il y a lieu de remédier dans les meilleurs délais.

#### 2.2.1. OBSERVATIONS RELATIVES A : ASCENSEUR (6200/ASCENSEUR DUPLEX DROITE AM14004Y)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Maintien de l'état de conformité / Cohérence entre déclarations et réalisation	Le RVRAT à réaliser lors de la mise en service ne nous a pas été présenté.	5
Maintien de l'état de conformité / Traçabilité de levée des non conformités des rapports antérieurs	Absence des enregistrements portant sur la levée des observations figurant dans le rapport de la vérification périodique du 09/12/2019 REF : 391V0/19/3666.	6
Conditions de maintenance / Dispositifs de sécurité et de commande spécifiques	La manoeuvre pompier est à faire fonctionner.	7
Conditions de maintenance / Dispositifs de sécurité et de commande spécifiques	Le dispositif de demande de secours en cabine est à faire fonctionner.	8

## RVRE – Ascenseur - ANNEXE

### Liste des points vérifiés au titre de l'article GE 8 §2

La vérification réglementaires des installations en exploitation, réalisées par SOCOTEC en sa qualité d'organisme agréé par le Ministère de l'intérieur, a été effectuée conformément aux exigences de l'arrêté du 28 mars 2007 portant approbation de diverses dispositions complétant et modifiant le règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

Lors de la mission qui a été confiée à SOCOTEC, l'ensemble des points figurant dans les tableaux ci-dessous a été vérifié.

1. MAINTIEN DE L'ETAT DE CONFORMITE			
<b>1.1. Historique des principales modifications déclarées par l'exploitant</b>		2.3.2. Traçabilité des délais de remise en état	
1.1.1. Enregistrement des déclarations de l'exploitant		<b>2.4. Notice d'utilisation</b>	
1.1.2. Cohérence entre déclarations et réalisation		2.4.1. Existence pour les appareils marqués CE	
<b>1.2. RVRAT ou ancien rapport GE 9 ou derniers rapports de vérification périodique (ancien AS 9)</b>		<b>2.5. Etat d'entretien et de maintenance de l'appareil</b>	
1.2.1. Existence		2.5.1. Rapport de contrôle technique « Sécurité des Ascenseurs Existants »	
1.2.2. Traçabilité de la levée des non conformités		2.5.2. Existence	
<b>1.3. RVRE précédent</b>		2.5.3. Traçabilité de la levée des observations	
1.3.1. Existence		<b>2.6. Installations de sécurité (ascenseurs destinés à évacuer des handicapés en cas de sinistre)</b>	
1.3.2. Traçabilité de la levée des observations		2.6.1. Essais de fonctionnement	
<b>1.4. Registre de sécurité (comprenant PV de la commission de sécurité)</b>		<b>2.7. Dispositifs de sécurité</b>	
1.4.1. Existence		2.7.1. Non-arrêt au niveau sinistré	
1.4.2. Visé à l'issue de la visite		2.7.2. Retour au niveau de référence et diffusion d'une alarme	
<b>1.5. Prescriptions imposées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)</b>		2.7.3. Manœuvre pompiers	
1.5.1. Existence		2.7.4. Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur aux conditions de température des machines ou des organes de commandes fixées par le constructeur ou à défaut 40 °	
1.5.2. Prescriptions éventuelles		2.7.5. Asservissement du fonctionnement de l'ascenseur dans le cas de dépassement de température de 40°C et extraction minimale de 20 volumes/heure	
<b>1.6. Dérogations accordées par la commission de sécurité (Permis de construire et suite aux visites périodiques)</b>		2.7.6. Verrouillage, asservissement et manœuvrabilité de la trappe de secours + Présence d'échelle	
1.6.1. Existence		2.7.7. Portes latérales de secours	
1.6.2. Dérogations éventuelles		2.7.8. Moyens d'alarme en cabine	
		2.7.9. Dispositif de commande accompagnée + système de communication relié au poste de sécurité	
2. CONDITIONS DE MAINTENANCE		3. CONDITIONS D'EXPLOITATION	
<b>2.1. Contrat d'entretien</b>		<b>3.1. Consignes et signalisation</b>	
2.1.1. Existence		<b>3.2. Clef à disposition des services d'incendie et de secours pour les dispositifs de commande accompagné</b>	
2.1.2. Date de signature		<b>3.3. Propreté des cuvettes de gaines</b>	
<b>2.2. Rapport annuel d'activité</b>			
2.2.1. Existence			
<b>2.3. Dossier technique</b>			
2.3.1. Carnet(s) d'entretien et de maintenance			
2.3.1.1 Existence			
2.3.1.2 Respect des périodicités			

*Cette annexe respecte le Cahier des charges COPREC pour les vérifications réglementaires en exploitation (VRE) des installations d'ascenseurs dans les établissements recevant du public, approuvé par la DSC le 8 février 2010.*

## ANNEXE 1 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
ThyssenKrupp Ascenseurs	Ascenseur	HALL D'ENTREE MAGASIN	6199	ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y	10/11/20

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
réalisée par **M BIMBAUD Laurent**  
en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (6199/ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

## ANNEXE 2 - ETUDE DE SECURITE SPECIFIQUE

Identification de l'installation					
Mainteneur	Type d'équipements	Localisation	Identification de l'installation (Numéro)	Libellé client	Date de la visite
ThyssenKrupp Ascenseurs	Ascenseur	HALL D'ENTREE MAGASIN	6200	ASCENSEUR DUPLEX DROITE AM14004Y	10/11/20

**EVALUATION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE D'INSPECTION**  
**réalisée par M BIMBAUD Laurent**  
**en application des articles R.4543-1 à R.4543-28 du code du travail**

L'étude de sécurité, réalisée par SOCOTEC pour l'Ascenseur (6200/ASCENSEUR DUPLEX DROITE AM14004Y), n'a pas mis en évidence de risques nécessitant la mise en œuvre de mesures destinées à assurer la sécurité du contrôleur.

## Transports Mécaniques - VRE

### Annexe : Liste des observations sur les éléments vérifiés

#### INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/HALL D'ENTREE MAGASIN)

##### ASCENSEUR (6199/ASCENSEUR DUPLEX GAUCHE AM14005Y)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Maintien de l'état de conformité / Cohérence entre déclarations et réalisation	Le RVRAT à réaliser lors de la mise en service ne nous a pas été présenté.	1
Maintien de l'état de conformité / Traçabilité de levée des non conformités des rapports antérieurs	Absence des enregistrements portant sur la levée des observations figurant dans le rapport de la verification periodique du 09/12/2019 REF : 391V0/19/3666.	2
Conditions de maintenance / Dispositifs de sécurité et de commande spécifiques	La manoeuvre pompier est à faire fonctionner.	3
Conditions de maintenance / Dispositifs de sécurité et de commande spécifiques	Le dispositif de demande de secours en cabine est à faire fonctionner.	4

#### INSTALLATION D'ASCENSEUR (ASCENSEUR DE PERSONNES/HALL D'ENTREE MAGASIN)

##### ASCENSEUR (6200/ASCENSEUR DUPLEX DROITE AM14004Y)

Eléments vérifiés	Observations	N°
Maintien de l'état de conformité / Cohérence entre déclarations et réalisation	Le RVRAT à réaliser lors de la mise en service ne nous a pas été présenté.	5
Maintien de l'état de conformité / Traçabilité de levée des non conformités des rapports antérieurs	Absence des enregistrements portant sur la levée des observations figurant dans le rapport de la verification periodique du 09/12/2019 REF : 391V0/19/3666.	6
Conditions de maintenance / Dispositifs de sécurité et de commande spécifiques	La manoeuvre pompier est à faire fonctionner.	7
Conditions de maintenance / Dispositifs de sécurité et de commande spécifiques	Le dispositif de demande de secours en cabine est à faire fonctionner.	8

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission et portant sur les autres installations identifiées dans le présent rapport n'ont pas relevé d'anomalie ou défectuosité.